

Compte-Rendu

Monsieur Jean-Pierre Baeumler démarre la séance et remercie les personnes présentes et plus particulièrement les représentants de la presse, du Conseil de Développement, des services, dont Madame Sophie Petrich à qui, après un interim concluant, un contrat vient d'être proposé. **Monsieur Jean-Pierre Baeumler** a également une pensée pour Monsieur Jean-Paul Omeyer, qui suit les matchs de handball allongé sur son lit. Il lui souhaite un prompt et total rétablissement. Il cite également les autres personnes excusées pour la présente séance, dont Monsieur Marc Roger ou encore Monsieur Eric Gignet.

Monsieur Jean-Pierre Baeumler rappelle ensuite les différents points de l'Ordre du Jour, qui débute sur les Orientations Budgétaires et ensuite nous entendrons des représentants de l'ADIL et de la Mission Locale, ainsi que la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Thur Doller pour alimenter nos réflexions dans le cadre de la préparation du Budget, tous les trois étant des outils d'animation de notre territoire pour lesquels le Pays participe financièrement.

Monsieur Jean-Pierre Baeumler propose au Conseil de rajouter une délibération, relative au Plan Climat. Cette proposition est acceptée.

POINT 1- ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU 5 DECEMBRE 2008 ET DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Jean-Pierre Baeumler, soumet le compte-rendu de la Séance du 5 décembre 2008 au Conseil qui ne formule aucune remarque.

- **Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.**

Monsieur Jean-Pierre Baeumler propose de nommer **Madame Sonia Lévêque** comme Secrétaire de Séance.

- **Le Conseil, à l'unanimité, nomme Madame Sonia Lévêque, Secrétaire de Séance.**

POINT 2- ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2009

Monsieur Jean-Pierre Baeumler précise que le document d'orientations budgétaires présenté s'inscrit dans un cadre financier qui limite nos marges de manœuvre. Il est proposé que les contributions au Pays prennent en compte l'augmentation du coût de la vie (+2%) et de mettre en place une nouvelle contribution en relation avec le programme Leader, soit une participation forfaitaire de 5 000€ par Communauté de Communes pour l'année 2009. Le programme Leader permettant de financer les projets des intercommunalités, elles y trouveront un retour sur investissement en fonction des projets mis en place.

Monsieur Jean-Pierre Baeumler rappelle les priorités du Pays fixées ces dernières années :

- ➔ **Le Développement Economique** : une compétence exercée par les Communautés de Communes, auprès desquelles le Pays apporte animation, promotion, innovation, coordination des actions en direction de la création, la définition de nouvelles filières de développement.
- ➔ **Le Développement Touristique**, avec notamment un axe de promotion, mais aussi un gros chantier qui a été ouvert avec la mise en place d'un réseau de gîte d'étape de montagne.
- ➔ **Les Services à la Population** : au-delà du diagnostic maintenant établi, il s'agit d'adopter un plan d'action, sur les différentes priorités identifiées. Le travail sur la gérontologie sera également poursuivi à travers l'action du CLIC, un autre de nos outils d'animation du territoire.
- ➔ **Le Schéma de Cohérence Territoriale** : la sélection des prestataires est en cours, il va ensuite nous falloir conduire la réflexion ensemble, avec les Intercommunalités et les Communes.

- **Le Plan Climat Territorial** : il nous mobilise souvent depuis quelques semaines, dans nos communes, nos intercommunalités, mais aussi d'autres acteurs comme les entreprises, les particuliers, ... afin de débattre et d'identifier les actions en faveur de l'efficacité énergétique et de la réduction des Gaz à Effet de Serre.
- **Leader** : ce programme d'initiative communautaire tourné vers le monde rural a pour objectif de valoriser notre patrimoine. Actuellement, nous examinons les candidatures en vue du recrutement de l'animateur. Nous prévoyons notamment des crédits pour de la communication, afin de faire connaître le programme et la nature des projets éligibles s'inscrivant dans notre plan de développement.

Autant de pistes d'actions pour lesquelles le travail ne manquera pas, et pour lesquels, mes collègues vont maintenant apporter quelques précisions.

Monsieur Michel Habib, en l'absence de Monsieur Jean-Paul Omeyer, expose la partie **Développement Economique**. Il précise notamment que des réunions de travail se sont tenues ces dernières semaines pour affiner le schéma de développement économique et le schéma d'animation et d'organisation économique qui l'accompagne. Ainsi, il est proposé d'orienter prioritairement notre travail sur trois points :

- La création, le développement de la création – reprise d'entreprise, l'animation des outils de la création, notamment la mise en réseau des hôtels et pépinières d'entreprises,
- L'accueil des porteurs de projet (primo-accueil et orientation),
- La promotion – prospection, positionnant le Pays comme l'ambassadeur de nos quatre intercommunalités, en développant des stratégies :
 - l'usage des outils existants = la stratégie du coucou : être présent partout, notamment sur tous les sites internet dédiés à l'immobilier d'entreprises
 - et la stratégie de la tenaille : atteindre le même objectif par différents chemins, notamment en actionnant le réseau des partenaires de la promotion – prospection et en développant nos propres outils de communication

Dans cette perspective, un important travail est nécessaire avec nos différents partenaires, le travail de réseau des différents acteurs de la promotion prospection est à renforcer (Cahr – Alsace International – Maison de l'Alsace, Banques, Experts – Commercialisateurs,). Pour ce faire, une méthode de communication plus offensive doit être mise en place, il est notamment envisagé d'assurer notre présence sur des salons, de créer un site internet dédié au développement économique, à la commercialisation de notre offre foncière et immobilière, d'avoir une communication produit sur nos offres. Un système d'aller-retour avec nos Communautés de Communes devra aussi s'intensifier. Cette action devra aussi s'appuyer sur une communication globale de l'image de notre territoire.

A la question de **Monsieur Michel Knoerr** sur la pertinence d'outils internet supplémentaires, **Monsieur Michel Habib** lui indique que nous n'existons pas sur la toile internet, notre offre n'est pas accessible via cet outil de plus en plus développé. **Monsieur François Tacquard** confirme les propos de **Monsieur Michel Habib**, car ayant fait le test. C'est l'offre de tout le département qui est d'ailleurs inexistante sur la toile. Il faut que les choses changent.

Monsieur François Tacquard présente ensuite le chapitre relatif au **Tourisme**. Il est proposé de poursuivre une politique de promotion touristique, qui ne passera pas exclusivement par des présences sur des salons.

Il mentionne ensuite le travail enclenché au niveau du réseau de gîtes d'étape de montagne. Le Pays porte l'opération préalable globale, le montage du dossier, la recherche des financements, par contre, les travaux seront mis en œuvre directement par les propriétaires des bâtiments (communes ou particuliers).

Lors des différents contacts pris en relation avec ce dossier, les retours sont positifs. Le projet va maintenant aussi intégrer des sites sur la grande crête, suite à une rencontre avec l'ADT, qui propose de globaliser la démarche Pays avec celle initiée lors du PER des Hautes Vosges. Le montant total du projet va donc certainement atteindre les 4 millions d'euros. Deux études sont encore à finaliser, celle concernant la pré-étude architecturale, déjà confiée à l'Adauhr et celle concernant une étude de marché – test marketing, dont l'attribution ne devrait tarder.

Dans le cadre du présent budget, il est aussi proposé de réserver une enveloppe pour accompagner une démarche de réflexion sur l'organisation touristique du Pays. L'objectif est de développer sur ce territoire un pôle de développement, capable de créer de nouveaux produits. Celui-ci pourrait trouver sa place dans l'organisation actuelle, en plus des 4 Offices de tourisme existants ou dans un Office de pôle unique.

Le dossier sur les Entrées et Traversées de Pays arrive bientôt à terme, le Comité de Pilotage ayant validé le rendu. Une présentation en Communauté de Communes sera proposée en 2009.

Monsieur Michel Knoerr s'interroge sur -à priori- l'absence de mutualisation des différentes études existantes sur une éventuelle mutualisation des Offices de Tourisme sur ce territoire.

Monsieur Jean-Pierre Baeumler précise avoir bien conscience de l'accentuation de la coopération entre les Offices de Tourisme, au niveau des salons, des éduc'tour, de la stratégie commune, comme en témoigne le document bilan 2008 remis récemment. « on n'a pas travaillé et réfléchi pour rien, mais il nous faut aller encore plus loin » précise-t-il.

Monsieur Michel Habib présente ensuite le travail relatif aux **Services à la Population** rappelant qu'il s'agit du fruit d'un travail conjoint entre les élus et le Conseil de Développement. Reste maintenant à définir un plan d'actions en relations avec les axes prioritaires qui ont été retenus : Santé – Accueil des personnes fragiles – Transport.

Par ailleurs, **Monsieur Michel Habib** informe le conseil du départ de Madame Marchaudon Brigitte, qui suite à son absence pour raison de santé, a souhaité construire un nouveau projet ailleurs, sous de nouveaux horizons. Aussi, le Clic, a conforté Madame Sophie Petrich dans ses fonctions depuis début décembre (elle avait déjà fourni un très important travail lors de sa période de remplaçante depuis juillet 2008).

Parmi les projets du Clic pour l'année, citons une plaquette de présentation du Clic, un guide de Services à la Personne, un cycle de conférences, de l'animation culturelle (chemin en musique), un partenariat pour la mise en place du réseau gérontologique, ...

Monsieur Michel Habib rappelle que le Clic est installé dans les locaux de la gare de Thann avec les trois pôles gérontologiques. Ses ressources proviennent du Conseil Général, compétent en la matière depuis 2005. Par ailleurs, le Clic bénéficie de la mise à disposition des salles communales, de la logistique des services du Pays, ...

Monsieur Jean-Pierre Baeumler précise aussi qu'il a récemment reçu la visite de la Sénatrice Fabienne Keller qui fait un rapport sur la modernisation des gares. Il lui a présenté les locaux réservés au Clic.

Monsieur Jérôme Hammali a en charge avec **Monsieur Eric GIGNET** du dossier du **Plan Climat**, qui va mobiliser beaucoup d'entre nous, car il s'agit d'identifier les actions permettant de réduire les gaz à effet de serre. Le dossier est actuellement dans une phase opérationnelle, de nombreuses rencontres avec les Collectivités, les entreprises ou encore associations sont en cours ou programmées. Le timing est assez serré. Il précise aussi avoir présenté la démarche du Pays Thur Doller dans le cadre d'une journée organisée à Dôle récemment. Elle fut fort instructive, même si nombre d'élus sont encore à convaincre de l'intérêt de s'engager en faveur de la lutte contre le changement climatique.

Monsieur Jérôme Hammali remercie le Président Jean-Pierre Baeumler concernant le partenariat enclenché avec le Président de la CAMSA, Monsieur Jo Spiegel, en vue d'un travail commun sur le Plan Climat.

Monsieur Jérôme Hammali rappelle également que la prochaine Commission Environnement-Climat-Transport aura lieu le 12 février prochain et portera essentiellement sur le Tram Train avec une intervention des services de la Région Alsace et de l'AURM, dans le cadre d'une étude destinée à évaluer l'impact du tram-train sur la vallée de la Thur.

Le choix du prestataire pour l'étude sur la Valorisation Energétique du Bois est en cours. Ce travail doit prendre en compte trois dimensions, à savoir l'Environnement, le Social et l'Economie. Pour l'année à venir, il est proposé de mettre en place des diagnostics énergétiques pour les bâtiments communaux. Cette démarche, ouverte à une douzaine de communes, pourrait bénéficier d'une aide à hauteur de 70% de l'Ademe et de la Région. C'est d'autant plus intéressant qu'ils seront obligatoires, donc non subventionnables à l'issue du Grenelle 2 de l'environnement.

Monsieur Jérôme Hammali lance aussi une piste de réflexion concernant l'éclairage public, avec des possibilités de l'éteindre ou d'en réduire l'intensité à certaines heures de la nuit.

En bref :

- Les journées des Energies Renouvelables auront certainement lieu en septembre à Saint Amarin.
- L'Espace Info Energie (EIE) est en réflexion aussi, un cahier des charges et un profil de poste sont en cours de rédaction.
- La mise en œuvre d'un PIG (Programme d'Intérêt Général) dans le cadre des PLH serait un levier considérable dans le cadre du Plan Climat Territorial (PCT).

Monsieur Michel Knoerr suggère la mise à disposition d'une boîte à outils dans les communes, car elles ne disposent que rarement de personnel outillé.

Monsieur Roger Gaugler évoque le dossier du SCOT, **Schéma de Cohérence Territoriale**. Le lot 1 concernant la partie environnementale a été attribué à la société Ecoscop. Pour le lot 2, le marché a été relancé. Plusieurs commissions SCOT sont programmées : le 5 mars prochain avec une présentation du travail de l'INSEE, en avril pour le bilan du schéma directeur et en mai pour la réunion de lancement relative au lot 2.

Monsieur Roger Gaugler évoque également la participation du Conseil de Développement à ces travaux, notamment par l'association systématique du référent Scot du Conseil de Développement, à savoir Monsieur François Haan. Il rassure le Conseil sur le volume de travail que va nécessiter l'élaboration du SCOT pendant les trois prochaines années, il y en aura pour tout le monde !

Monsieur Jean-Pierre Baeumler se réjouit des modalités d'associations du Conseil de Développement, et précise que les communes seront elles aussi associées à ces travaux.

En matière de communication, **Monsieur Thierry Bilay**, référent **Communication** du Pays précise qu'un travail sur les 10 ans du Pays a été enclenché. Pour cet anniversaire, la réalisation d'un film est envisagée, dans le cadre d'un partenariat avec Télé Doller. En fait, il s'agira plutôt de quatre petits films autour des thèmes de l'Economie, du Tourisme, du Climat et de l'Aménagement du Territoire/Services. Ils ne seront pas datés et pourront ainsi être réutilisables séparément et dans d'autres contextes. Il précise aussi qu'il est proposé de rénover notre site, qui en a bien besoin.

Au courant de l'année, le Syndicat Mixte sera aussi mobilisé sur le dossier relatif au **train de la Doller**, comme le rappelle **Monsieur Jean-Pierre Baeumler**. Les 4 Intercommunalités et les Communes concernées par la voie vont être saisies sur une première proposition, rappelant les principes de bases sur lesquels une position pourrait déjà être arrêtée. Il insiste sur la qualité du site, de l'ensemble patrimonial à valoriser, à préserver. L'objectif à atteindre est la constitution d'une structure de gestion commune d'ici la fin de l'année 2009.

Monsieur Jean-Pierre Baeumler invite ensuite **Monsieur François Britschgi** à présenter le cadrage financier proposé pour 2009. Les différents dossiers ci-dessus évoqués sont repris dans les différentes imputations globales, les recettes prévisionnelles tant en fonctionnement qu'en étude/action sont systématiquement mentionnées. Le budget, dans le stade d'élaboration actuel est équilibré !

Monsieur Jean-Pierre Baeumler rappelle la difficulté pour élaborer les budgets 2009 et exprime des inquiétudes pour les années à venir en cas de suppression de la taxe professionnelle.

POINT 3- ADMINISTRATION GENERALE

3-1 - Réseau de Gîtes - compléments d'études : pré-étude de faisabilité et étude de marché

Monsieur François Tacquard donne lecture du projet de délibération. Ainsi cette phase préalable s'élève à 40 200€, dont 12 000€ sont déjà inscrits dans le Budget Prévisionnel 2008. **Monsieur François Tacquard** sollicite donc le Conseil pour le lancement de l'étude de marché pour un montant prévisionnel de 15 000€ TTC, et pour le complément de la pré-étude architecturale pour un montant de 13 200€ TTC.

➤ **Le Conseil, à l'unanimité, approuve la délibération relative au Réseau de Gîtes.**

3-2 - Versement d'une subvention à l'Office du Tourisme du Pays de Thann pour le salon SITV du 7 au 9 novembre 2008 à Colmar

➤ **Le Conseil, à l'unanimité, approuve le versement de la subvention.**

3-3 - Plan Climat Territorial

Cette délibération, distribuée en séance, est nécessaire pour valider formellement le plan de financement, à la demande d'un partenaire financier.

➤ **Le Conseil, à l'unanimité, approuve le plan de financement ainsi proposé.**

POINT 4- BILAN DE LA MISSION LOCALE DU PAYS THUR DOLLER

Monsieur Michel Habib, Président de la Mission Locale, anciennement PAIO, remercie le Président de donner ainsi l'occasion à cette structure de présenter son travail en faveur des jeunes au Conseil. Une de ses particularités est de proposer des permanences dans toutes les intercommunalités. Permanences qui connaissent un fort succès. Il propose à **Madame Anita Kuttler**, la Responsable d'en faire la présentation.

Le rapport d'activité sera joint au compte-rendu de la Séance.

Les actions de la Mission Locale portent sur différents aspects. Parmi les aides les plus sollicitées, figurent les aides au déplacement (abonnement de train, billet de bus,...), des ateliers savoirs-être, ... des actions de parrainage. Certains outils mobilisés changent, ainsi le contrat Civis a été remplacé par le contrat d'accompagnement, il existe aussi des contrats d'autonomie par exemple.

Madame Anita Kuttler signale également une augmentation du nombre de jeunes à la Mission Locale, le temps d'attente pour un rendez-vous a doublé (de 1 semaine à 15 jours maintenant).

Monsieur Jean-Paul Welterlen s'interroge sur les besoins de formation et en particulier sur l'apprentissage de l'Allemand. Or, le public de la Mission Locale est souvent en échec scolaire, une langue vivante étrangère ne figure donc pas dans les priorités.

A la question de **Monsieur François Britschgi** relative à l'existence de débouchés pour ces jeunes, il est indiqué que la Mission Locale travaille sur les contrats d'apprentissage avec les Collectivités (Communes et Communauté de Communes).

Monsieur Jean-Pierre Baeumler souligne le paradoxe des petites communes qui sont aidées lorsqu'elles prennent des contrats d'apprentissage alors que celles qui ont une taille plus importante, et du personnel d'encadrement sont exclues de cette aide.

Monsieur Jean-Pierre Baeumler remercie **Madame Anita Kuttler** pour son exposé, et souligne une nouvelle fois l'importance de cet outil à la disposition du territoire et de ses habitants, rappelant que les intercommunalités y versent quand même une contribution de l'ordre de 73 000€ pour l'année 2009 (soit environ 30% du budget de la Mission Locale comprenant une équipe de 10 salariés).

POINT 5- BILAN DE LA PERMANENCE 2008 DE L'AGENCE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Monsieur Jean-Pierre Baeumler donne ensuite la parole à **Monsieur Alexandre Probst**, Directeur de l'ADIL – Agence Départementale d'Information sur le Logement, accompagné de Monsieur Peirra, juriste, qui assure les permanences à Cernay.

Le Syndicat Mixte a un partenariat avec l'ADIL pour la réalisation d'une permanence mensuelle sur Cernay depuis janvier 2008. Après une année d'existence et une moyenne de 4 personnes par rendez-vous, le bilan est encourageant. Sur ce territoire, la proportion de personnes âgées est plus importante que sur d'autres permanences délocalisées. Le Pass foncier fait partie des questions qui reviennent souvent, pour exemple.

Voir aussi le document joint au présent compte-rendu. Il est également suggéré d'amplifier la communication sur cette permanence via les bulletins communaux.

Les différents partenaires, membres et financeurs de l'ADIL sont notamment le Conseil Général, l'Etat, la CAF, la CAMSA, la CAC, le 1% logement.

Monsieur François Tacquard s'interroge sur l'actuel effondrement du marché de l'immobilier. Les délais entre la mise sur le marché et la vente du bien immobilier sont passés de 9 mois à 18 mois. **Monsieur Alexandre Probst** précise que des notes de conjoncture vont être mises en place prochainement.

Monsieur Jean-Pierre Baeumler souligne la baisse de recettes (droit de mutation) pour les Communes et s'interroge sur l'opportunité de poursuivre les travaux liés aux ZAC.

Concernant le Pass foncier, outil de solvabilisation supposé, un conventionnement entre les EPCI et le Conseil Général est envisagé.

Monsieur Alexandre Probst souligne également le travail exemplaire réalisé à l'échelle du Pays en matière d'habitat, du PLH à l'échelle d'un Pays, comprenant un cadrage à deux niveaux (Pays et Communautés de Communes) : à l'observatoire de l'Habitat du Haut Rhin, cette expérience est suivie avec beaucoup d'attention.

Monsieur Jean-Pierre Baeumler remercie Messieurs Probst et Peirra pour leur exposé fort intéressant.

6-1 Conseil de Développement du Pays Thur Doller

Monsieur François Haan, Vice-Président du Conseil de Développement indique que le Conseil s'est réuni en Plénière le 26 janvier dernier ; Conseil qui a entériné la mise en place de Groupes de Travail : Economie – Environnement – Social et Communication.

Concernant le Scot, il confirme avoir été nommé référent sur ce dossier, mais d'autres personnes souhaitent également s'associer à cette démarche. A la demande de **Monsieur Michel Habib**, il lui est confirmé que le Groupe de Travail « Social » aura aussi en charge la problématique des Services à la Population.

6-2 Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Thur Doller (MEF)

Monsieur Frédéric Chenal expose les chiffres sur l'emploi, indiquant une reprise du chômage. Cependant, ces données sont incomplètes, car les bénéficiaires des CRP (Conventions de Reclassement Personnalisée) n'y figurent pas par exemple. Il relate ensuite quelques actions réalisées dans le cadre de la MEF, comme la Journée Info Métiers (JIM) sur la formation ou celle à venir sur les Services à la Personne le 20 février prochain, un travail sur la femme, représentant la moitié des demandeurs d'emploi, un projet de bornes internet pour lesquelles les Communautés de Communes ont été sollicitées, la GTRH (Gestion Territorialisée des Ressources Humaines) en réflexion avec les MEF de Mulhouse et de St Louis.

Monsieur Jean-Pierre Baeumler indique qu'il aurait souhaité être associé à la venue de Madame Calderolli, en charge des questions de la formation au Conseil Régional, Commission dont il est membre, et attribue un mauvais point à Monsieur Chenal pour cet oubli !

6-3 Manifeste des Pays

Monsieur Jean-Pierre Baeumler soumet au Conseil le projet de manifeste des Pays élaboré par l'APFP (Association de Promotion et de Fédération des Pays) dans le cadre des travaux de la Commission Ballardur, qui s'est attachée à faire des propositions en faveur de la clarification et de la simplification du paysage institutionnel français. Des rumeurs évoquent même la disparation des Pays ! « Or, nous Elus du Territoire savons bien qu'un Pays est une structure légère de concertation, d'innovation qui dépasse largement le cadre communautaire abordant des problématiques comme les Transports, le Climat, l'Environnement, ou encore en charge de l'élaboration des SCOT. Par l'adoption de ce manifeste, nous avons l'occasion de témoigner de notre attachement à la démocratie locale ».

Il est également proposé de transmettre ce manifeste à nos Elus Parlementaires Alsaciens afin qu'ils prennent bien en compte l'importance des Pays pour des territoires comme les nôtres et de leur dynamisme.

Monsieur François Tacquard déplore la perte de connaissance des élus du fonctionnement de nos Territoires. Il y a vingt ans, l'organisation locale se faisait à l'échelle des Bassins de Vie réunissant 10/15 communes autour d'un bourg centre, ce qui correspondait à nos Intercommunalités. Maintenant, nous travaillons à l'échelle des bassins d'emploi et d'habitat, soit l'échelle du Pays. Ces deux niveaux sont nécessaires, il ne convient pas de les opposer. Il s'agit de deux niveaux géographiques de l'action locale.

Le Conseil Général veut territorialiser sa politique à travers des Territoires de vie, mais il ne parle pas des Pays ! Ces débats sont la preuve d'une inculture de la territorialisation, dans laquelle on mélange les solutions et les problèmes. Il faut leur rappeler que le Pays n'est pas une Collectivité locale, mais un niveau de coordination, d'organisation stratégique et on ne peut pas supprimer une organisation construite librement. Il faut encourager à la construction des bonnes intercommunalités, limiter le nombre de SIVU, et aussi accepter des SIVU au sein de nos Communautés de Communes. Il n'est pas favorable à donner le pouvoir à un grand duc d'Alsace. Il encourage le Conseil à défendre ces valeurs locales avec passion, à témoigner de l'action de nous conduisons à l'échelle du Pays, à adopter ce manifeste et à entrer dans le débat public.

- **Le Conseil, à l'unanimité, approuve le manifeste des Pays.**

6-4 Prochain Conseil Syndical le Vendredi 27 mars 2009 à 19h00

Monsieur Jean-Pierre Baeumler rappelle que le prochain Conseil Syndical du Syndicat Mixte du Pays Thur Doller comprenant notamment le vote du Budget, est prévu le 27 mars prochain à 19h00 à l'Embarcadère de Vieux Thann.

Plus aucun point n'étant proposé, **Monsieur Jean-Pierre Baeumler** lève la séance à 21h25 et souhaite à tout le monde une excellente soirée.